

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 832bis publiée le 12 novembre 2021

L'ÉGLISE DOIT TOUJOURS ÊTRE RÉFORMÉE

ECCLESIA SEMPER REFORMANDA

UNE TRIBUNE DE JEAN-PIERRE MAUGENDRE A PROPOS DU RAPPORT CIASE

L'Église doit toujours être réformée

Ecclesia semper reformanda

« L'humanité est déséquilibrée à l'endroit du sexe, et la santé ne lui est permise que dans la sainteté » G.K Chesterton. Constat terrible mais d'une cruelle actualité à la publication, ce mardi 5 octobre, du rapport- de 2500 pages- de la CIASE (Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Eglise). Ce travail de trente-deux mois, mené par vingt-et-un commissaires, demandé et financé (coût : 3 M €) par la Conférence des Evêques de France est un véritable réquisitoire contre l'Eglise, parfaitement mis en scène par la diatribe introductive de François Devaux, une des victimes du père Preynat, interpellant son auditoire composé d'évêques, de prêtres, de religieuses, etc. : « Vous êtes une honte pour notre humanité (...) Vous devez payer pour tous ces crimes (...) Vous taire ».

Les faits

Le rapport présente les faits survenus dans les années 1950-2020. 243 victimes ont été auditionnées, 2 700 témoignages recueillis, 1628 cas concrets analysés, d'où il ressort que 80% des victimes sont des garçons entre 10 et 13 ans. Première surprise, alors qu'à l'échelle de la société les victimes d'agressions sexuelles sont à 80% des filles. Les prédateurs sexuels mis en cause sont, donc, essentiellement des éphébophiles homosexuels. S'appuyant sur des projections de sondages effectués auprès de 28 000 personnes le rapport estime, ensuite, à 216 000 le nombre de mineurs qui auraient été victimes d'agressions sexuelles, à des degrés divers, de la proposition malhonnête au viol, par des clercs ou religieux et à 330 000 celui des victimes au sein d'œuvres d'Eglise. Ce sont les chiffres que les médias ont repris en boucle les présentant comme des faits alors que ce sont des projections. Ces faits concerneraient environ 3 000 prêtres. Le rapport dénonce, ensuite, la responsabilité de l'Eglise, coupable de « défaillances systémiques », ces horreurs ayant eu lieu dans l'indifférence et le silence des autorités ecclésiastiques.

Les causes

Comment expliquer, d'abord, de tels chiffres ? Plusieurs causes semblent pouvoir être identifiées. Tout d'abord l'Eglise en Occident est immergée dans une société qui, déjà avant mai 68, avait fait de la satisfaction des désirs et des pulsions de chacun sa règle fondamentale. Il s'agit de jouir sans entraves en

rejetant toutes les normes. Nous vivons dans une société profondément érotisée, les films X de Canal plus n'ayant été que l'aboutissement logique de l'exaltation des sens amorcée au cinéma par des personnalités comme Brigitte Bardot ou Roger Vadim. **Si le désir est roi et sa satisfaction la règle suprême, les plus faibles sont condamnés à subir la loi des plus forts**, nonobstant les grandes déclarations sur les droits de l'homme. Est-il bien cohérent de laisser libre cours à la pornographie sur les réseaux sociaux, ou ailleurs, et après venir se plaindre que des adultes passent à l'acte ? Quelle est cette société dans laquelle 10% des personnes majeures affirment avoir été agressées sexuellement avant leurs 18 ans ?

Ensuite, il faut bien observer que l'Eglise a renoncé, depuis cinquante années, à ce qui constituait une part essentielle de son enseignement et de sa pratique : **la prédication sur les fins dernières et l'enfer, le péché mortel, la damnation éternelle**, etc. Ce silence allant de pair avec un mépris affiché pour les « vertus passives » qu'auraient constitué l'ascèse des sens, en particulier les yeux, la mortification, le respect de mesures prudentielles strictes, etc. **En fait l'Eglise enseigne et agit depuis un demi-siècle comme si le péché originel n'existait pas et comme si l'enfer était vide**. La Tradition de l'Eglise avait édicté des règles très précises sur le refus de l'accès au sacerdoce des hommes à tendances homosexuelles ou pédophiles. En avril 2019 le pape émérite Benoît XVI a dénoncé le laxisme et l'esprit de « mai 68 » qui, ayant pénétré l'Eglise et les séminaires avaient favorisé la pédocriminalité. Enfin l'observateur ne pourra qu'être interpellé par le fait que **tout cela se produit à l'issue d'un Concile dont il avait été annoncé qu'il constituerait une nouvelle Pentecôte pour l'Eglise**, celle-ci ayant été régénérée en profondeur par le *Saint concile*, enfin libérée de la « *pastorale de la peur* ». Le Concile s'étant engagé à « respecter et honorer » (discours de clôture de Paul VI) le monde contemporain, l'Eglise n'était-elle pas, alors, condamnée à en épouser, tôt ou tard, les valeurs ? Quant au silence des autorités ecclésiastiques sur de tels crimes il est à craindre qu'il ne faille y voir le cocktail mortifère d'un estompement du sens du péché, de l'ignorance de la réalité des souffrances des victimes, d'un souci, incongru en l'occurrence, de préserver l'institution et son propre positionnement dans celle-ci, conjugué à une incontestable lâcheté face à des décisions difficiles à prendre.

Les recommandations (45) et les orientations (4)

Logiquement un tel constat ne pouvait se conclure sans recommandations, ni orientations. **Les membres de la commission, aucun représentant officiel de l'Eglise- clerc ou laïc- n'en faisant partie, ont donc émis des recommandations comme ils l'auraient fait s'agissant d'une entreprise commerciale ou d'une association loi de 1901**. Il est ainsi recommandé de lever le secret de la confession, de refondre le droit canon, de réformer la gouvernance de l'Eglise en distinguant chez l'évêque et le prêtre le pouvoir sacramentel d'ordre et celui de gouvernement, de refuser « l'hyperbolisation » du rôle du prêtre, pourtant configuré au Christ, etc. C'est tout simplement la constitution divine de l'Eglise qui est remise en cause. Il ne pouvait en être autrement, la commission ayant été composée de croyants et d'incroyants, d'agnostiques et d'athées ayant des compétences en droit, psychiatrie, psychanalyse, sociologie, histoire, théologie, etc., mais ignorant certainement, pour la plupart la réalité surnaturelle de l'Eglise, corps mystique du Christ, certains y étant même certainement hostiles.

Les conséquences

Même si ne sont mis en cause que 2,5% des prêtres le discrédit de l'institution est considérable et sera certainement durable. Après la révélation d'événements analogues l'Eglise d'Irlande ne s'est pas remise du séisme. **Cet automne les vingt-six diocèses irlandais ont vu se présenter quatre candidats !** La crédibilité de l'Eglise et la simple justice exigent le châtiment des coupables, l'accompagnement et la réparation vis-à-vis des victimes mais aussi la mise en œuvre de décisions courageuses pour que de telles horreurs ne se reproduisent pas.

Cependant, la liberté de l'Eglise va être entravée car la pression médiatique, politique et sociale sera importante pour que soient transcrites dans le droit de l'Eglise les préconisations du rapport Sauvé. L'heure approche où ce sont les pouvoirs publics qui, au nom de la lutte contre les abus sexuels, ou pour d'autres raisons, interviendront directement dans le fonctionnement de l'Eglise. Mgr de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des Evêques de France, a fait part de sa honte, de son effroi, demandé pardon. Il en appelle à une nécessaire purification. En fait, **c'est à une véritable réforme intellectuelle et morale, profonde et intégrale, que nous convient ces tragiques événements**. Analogue à celle de la Contre-réforme catholique, au lendemain de la crise protestante. Une réforme fondée sur l'exigence, le sacrifice, le sens de Dieu et du péché, la primauté de la contemplation, etc. Une réforme radicale car on ne résout pas les problèmes avec le mode de pensée qui les a engendrés. Or le rapport Sauvé ne fait que des préconisations juridiques et institutionnelles en appelant même à la puissance publique. Les appels à une sensibilisation des séminaristes à ces difficultés risquent de passer à côté de l'essentiel, par manque de connaissances sur l'identité même du prêtre.

Enfin ces drames doivent nous conduire à **prier pour les prêtres et les évêques qui portent de bien lourdes croix** depuis deux ans : confinement et suspension du culte, oukases épiscopaux pour imposer la communion dans la main, brutalité du motu proprio *Traditionis custodes*. Et maintenant **suspicion généralisée sur l'état clérical**, les prêtres portant la soutane étant, bien sûr, en première ligne et ainsi désignés à la vindicte publique. Malgré leurs imperfections nos prêtres portent la lumière du monde et dans leurs mains tremblantes tiennent les instruments du salut. Châtier les coupables est un devoir. Aimer et soutenir ceux qui ont donné leur vie au Christ pour le salut de nos âmes n'est pas moins nécessaire.

Jean-Pierre Maugendre

Nous remercions Renaissance Catholique de nous avoir permis de reproduire cet article

contact@renaissancescatholique.fr

[LIRE LE TEXTE SUR LE SITE](#)